



### CAPACITE DE TRAITEMENT

Débit	150	m <sup>3</sup> /h
Capacité de la station	15.000	EH
Budget	465.000	euros TTC

### DESCRIPTIF GENERAL

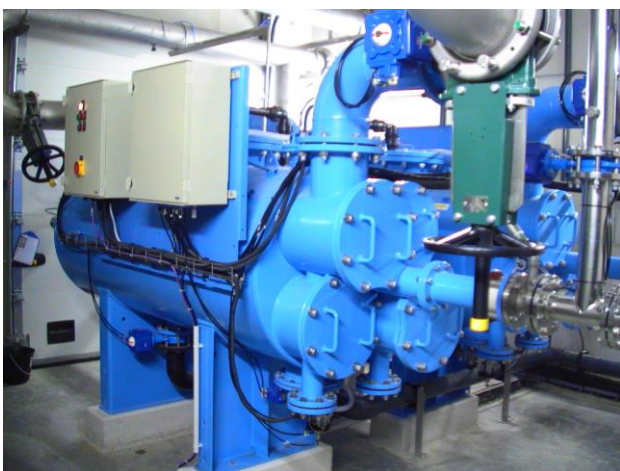
Afin de répondre aux besoins de la nouvelle Z.A.C. Ecoparc II sur laquelle la station d'épuration est construite, la Communauté d'Agglomération Seine Eure a prévu de réutiliser tout ou partie des eaux usées traitées à des fins :

- d'arrosage des espaces verts constitutifs des parcelles de la future ZAC,
- de lavage de camions en enceinte parfaitement close,
- de gestion des voiries et des réseaux par le remplissage des balayeuses et des hydrocureuses.

Cette **installation est aujourd'hui unique en France** et sert comme base de pilotage pour l'établissement de la nouvelle norme nationale liée à la réutilisation d'eaux usées traitées sur les stations d'épuration.



Station ECOPARC II



L'installation comprend :

- Poste de relèvement des eaux usées traitées,
- Microfiltration sur 2 filtres parallèles (maille absolue 7 µm / maille nominale 3 µm),
- Désinfection UV basse pression,
- Chloration,
- Pompage de distribution 7 bars,



**Maîtrise d'Oeuvre**



**Constructeur – Entreprise Générale**



**Mise en service en 2010**